

Motions : la liste MR-IC refuse de se prononcer

L'Omalius a accueilli ce mardi son premier conseil communal et il y avait du monde ! Une grosse dizaine de citoyens a en effet assisté à cette séance marquée par le refus de la liste MR-IC de se prononcer sur les motions concernant la privatisation de la banque Belfius et les visites domiciliaires.

« Par le passé, les banques gérées par le domaine public ont montré leur efficacité », a commencé le bourgmestre Marc Tarabella avant de proposer les textes au vote, « Ce type de privatisation se fait généralement au détriment du personnel. Par ailleurs, Belfius est un interlocuteur privilégié des communes et doit le rester. C'est pourquoi je souhaite apporter mon soutien à cette motion. » Pour rappel, cette privatisation fait partie de l'accord budgétaire conclu par le gouvernement fédéral.

Françoise Tricmont-Keysers a alors pris la parole. Se basant sur une série d'articles législatifs repris sur le site de l'Union belge des villes et communes, elle a avancé l'idée selon laquelle le Conseil n'était pas apte à se prononcer sur ces sujets : « Vous nous demandez d'acter une prise de position du Collège alors que cela ne fait pas partie de vos missions », a-t-elle notamment déclaré avant d'ajouter, « Ces motions ne concernent aucunement l'intérêt communal. Pour ces raisons, nous considérons que le Conseil doit se déclarer incompétent et s'abstenir de voter. »

Marc Tarabella s'est montré légèrement surpris par ces propos : « Comment pouvez-vous dire que ces motions ne touchent pas l'intérêt communal alors que Belfius est la banque avec laquelle les communes travaillent ? », a-t-il répondu, « Et en ce qui concerne les visites domiciliaires, sachez que certains



Un premier conseil communal à l'Omalius. © L.C.

habitants d'Anthisnes se sentent menacés car ils hébergent des démunis : c'est normal que la commune s'en occupe. »

La liste MR-IC a refusé de se pro-

noncer sur les motions, arguant que ce n'était pas dans les prérogatives du Collège. La majorité a, elle, voté en faveur des textes. ●

LAURENT CAVENATI

En bref

> Ressourcerie : 35 euros

Il a été question de la redevance relative à la collecte et au traitement des objets encombrants dans le cadre de la convention avec la Ressourcerie du Pays de Liège. Le montant retenu est de 35 euros par passage. « Un prix qui reste correct », selon le bourgmestre et le Conseil, qui a donné son accord à l'unanimité. Seuls deux passages seront accordés par an. Il s'agit là d'un nouveau service qui est déjà proposé dans plusieurs communes de l'arrondissement de Huy-Waremme. Pour rappel, la Ressourcerie offre la possibilité à chaque citoyen de se débarrasser à moindres frais de ses encombrants. Les objets trouveront une deuxième vie ou seront recyclés.

> **Le conseil quasi au complet**
Seuls Pot Wotquenne, gravement malade, et Nicolas Sougne étaient

absents ce 26 mars. La séance s'est déroulée normalement.

> Omalius : deux journées d'inauguration

Des visites de la nouvelle maison communale seront organisées ce vendredi et samedi de 16 à 19h. Une exposition retraçant le déroulement de ce chantier sera également accessible à l'Avouerie jusque fin avril.

> Les Ambassadeurs sur Auvio

L'émission sur Anthisnes est accessible sur le site de la RTBF. Fait cocasse, suite à la diffusion, le bourgmestre a appris que le club d'aéromodélisme était non seulement le plus grand mais aussi le plus vieux de tout le pays.

> Les tondeuses sur 2e main

Le conseiller René Harray a émis l'idée de vendre les tondeuses déclassées par la commune sur le site Deuxième main. La proposition a été retenue. ●